

Le PNB des banques polynésiennes en 2011

Calculé comme différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, le Produit net bancaire (PNB) est une des mesures d'analyse principales attachées au secteur bancaire et peut être rapproché de la notion de valeur ajoutée employée pour les entreprises.

Après avoir renoué avec la croissance en 2010 (+1,7 %), le PNB des banques polynésiennes¹ est de nouveau orienté à la baisse en 2011. S'inscrivant en retrait de 1,2 %, le PNB s'établit à 24,3 milliards de F CFP, soit un niveau comparable à celui de 2009.

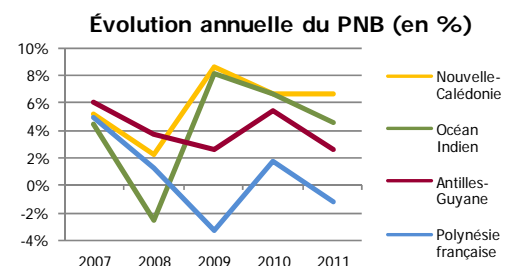
Le recul du PNB doit son origine à des évolutions différenciées selon les types d'opérations. Les banques polynésiennes voient leur marge sur les opérations avec la clientèle se détériorer en raison d'un effet taux défavorable. A l'inverse, leurs besoins de trésorerie reculent grâce à une collecte de dépôts plus dynamique que la production de crédit. Cette situation, conjuguée à un effet taux favorable, se traduit par une réduction des charges nettes de refinancement. L'analyse par types de produits montre quant à elle un léger fléchissement du poids des intérêts nets dans la formation du PNB, qui s'établit à 70 % en 2011 (soit -1 point de base en glissement annuel).

UNE ÉVOLUTION SINGULIÈRE DU PNB

Une activité bancaire ultramarine impactée temporairement par la crise financière de 2008

Après plusieurs années de croissance soutenue autour de 5 % en moyenne entre 2002 et 2007, l'activité bancaire en Polynésie française connaît un fléchissement depuis 2008.

La crise financière internationale de 2008 n'est pas étrangère à cette inversion de tendance. En effet, elle n'a pas épargné les départements et collectivités d'outre-mer, comme en témoigne la décélération de la croissance du PNB des banques ultramarines en 2008, avec même une contraction significative à La Réunion. Toutefois, l'impact de cette crise sur l'activité des banques ultramarines a été de courte durée ; une reprise de la croissance du PNB est observée entre 2009 et 2011 dans les départements et collectivités d'outre-mer autres que la Polynésie française.



2011 : Une activité bancaire polynésienne contrariée par une crise économique persistante

Le repli de l'activité économique polynésienne depuis 2008 a contribué à la dégradation du marché du travail (près de 6 000 emplois salariés détruits sur les trois dernières années) et a instauré une perte de confiance des ménages et des entreprises, impactant sensiblement l'activité des banques. Ainsi, entre 2008 et 2011, l'épargne collectée par les banques polynésiennes a enregistré en moyenne annuelle une baisse de 0,7 % (hors opérations exceptionnelles opérées par les organismes institutionnels à fin 2011) et l'encours sain des crédits un repli de 0,1 %, alors que les banques font face à une sinistralité croissante (+1,9 % en moyenne annuelle de créances douteuses).

¹ Cette étude a été réalisée sur la base des informations collectées dans les états réglementaires transmis par les établissements de crédit de la place. Les tendances dégagées ci-après sont générales, les situations individuelles des banques étant différenciées.

En 2011, l'encours des dépôts locaux s'inscrit en hausse (+3,3 % sur l'année), en raison des arbitrages opérés par les agents économiques, notamment par certains organismes institutionnels qui ont choisi de rapatrier en Polynésie française une partie de leurs avoirs financiers détenus hors du territoire afin de les placer sur des comptes à terme, dont l'encours s'affiche en forte progression sur l'année (+17,9 %). Pour leur part, les dépôts à vue enregistrent une baisse de 1 %, imputable aux tensions de trésorerie rencontrées par les entreprises. De la même façon, les comptes sur livrets des ménages se contractent de 6,1 %, en raison de taux de rémunération moins attractifs.

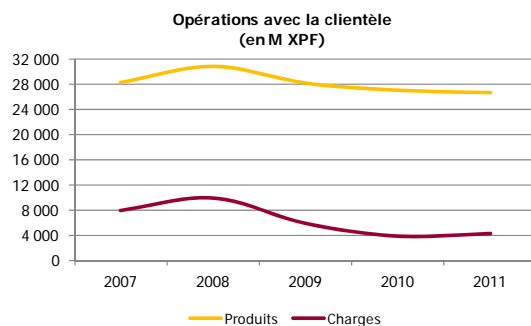
Dans le même temps, l'encours sain des crédits recule à fin 2011 (-0,9 % sur l'année), sous l'effet de la contraction de l'encours des crédits aux entreprises. Ainsi, l'encours des crédits d'exploitation diminue de 2,6 % (-4,1 % pour les découverts et -1,5 % pour les crédits de trésorerie). A l'inverse, l'encours des crédits d'investissements progresse (+1,8 %) à la suite d'opérations de renouvellement de matériels d'équipement. S'agissant des ménages, l'encours des crédits à la consommation recule de 6,9 % dans un contexte de détérioration du marché de l'emploi, alors que les crédits à l'habitat augmentent de 4,4 % à la faveur de taux d'intérêt bas et de mesures incitatives du Pays.

Solde (ressources - emplois) par type d'opérations en millions de F CFP

	2007	2008	2009	2010	2011	Variations 2011/10
Solde des opérations avec la clientèle	-34 100	-41 505	-45 172	-58 059	-46 451	-20%
Solde des opérations sur titres	-10 200	-7 208	-9 019	-9 071	-6 086	-33%
Opérations diverses	8 388	5 481	4 841	5 744	4 069	-29%
- Excédent des capitaux permanents sur les valeurs immob.	42 985	44 755	44 528	45 556	48 602	7%
Capacité de financement (+) ou besoin de trésorerie (-)	7 073	1 522	-4 822	-15 830	133	-101%

Dans ces conditions, le solde des opérations avec la clientèle des banques polynésiennes s'améliore sensiblement, affichant un déficit de ressources de 46,5 milliards de F CFP en 2011, soit une réduction de 20 % sur l'année. Cette insuffisance de la collecte est couverte par les capitaux permanents, pour un montant de 48,6 milliards de F CFP. En conséquence, la situation de la place polynésienne fait ressortir une capacité de financement très légèrement excédentaire en 2011, après avoir dégagé un besoin de trésorerie au cours des deux dernières années.

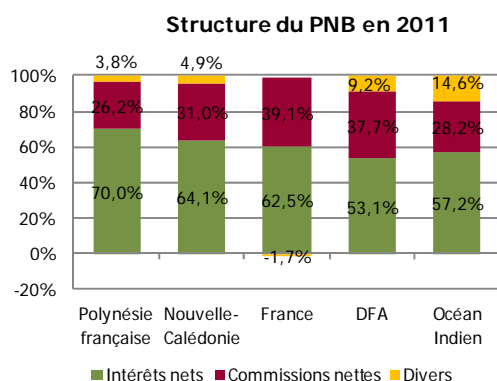
Conséquence de cette activité en demi-teinte, le PNB des banques polynésiennes affiche un repli de 1,2 % en 2011. Il s'établit à 24,3 milliards de F CFP, soit un niveau comparable à celui de 2009.



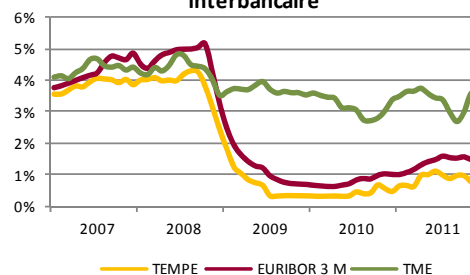
L'ÉVOLUTION DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU PNB

Poids prépondérant des intérêts nets dans la formation du PNB

La structure du PNB des banques polynésiennes laisse apparaître une prédominance des intérêts nets, illustrant une activité très largement orientée vers l'intermédiation (collecte de dépôts et distribution de crédits). Il en va de même dans les autres départements et collectivités d'outre-mer. L'évolution des taux d'intérêts du marché interbancaire joue par conséquent un rôle fondamental pour analyser l'évolution du PNB des banques polynésiennes par types de produits.



Evolution des taux d'intérêt du marché interbancaire



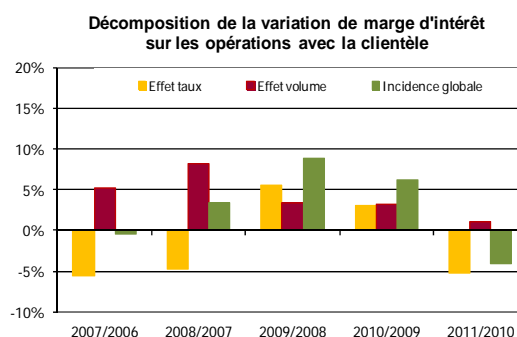
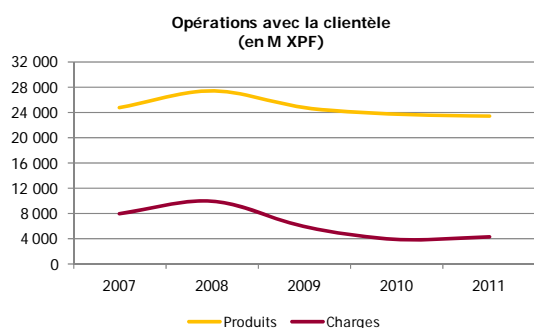
Après une période de détente allant de fin 2008 à mi-2010, les taux de marché monétaire augmentent légèrement en 2011. Toutefois, cette progression ne se répercute pas sur les taux appliqués à la clientèle, en raison du durcissement des conditions de concurrence sur la place. En conséquence, la marge globale d'intermédiation des banques polynésiennes recule de 0,3 point de base en 2011.

Décomposition du PNB par type de produits (en millions de F CFP)

Polynésie française	2007	2008	2009	2010	2011	Variations 2010/11	% du PNB en 2011
Intérêts nets	16 403	16 739	16 806	17 368	17 023	-2,0%	70,0%
dont intérêts sur op. avec la clientèle	16 827	17 382	18 894	19 945	19 236	-3,6%	79,1%
dont intérêts sur op. de trésorerie	-378	-508	-2 077	-2 626	-2 281	-13,1%	-
Commissions nettes	6 728	6 750	6 401	6 255	6 362	1,7%	26,2%
dont commissions avec la clientèle	2 963	3 020	2 865	2 691	2 748	2,1%	11,3%
dont commissions de hors bilan	354	422	300	339	465	36,9%	1,9%
dont commissions sur opérations de services financiers	3 391	3 292	3 220	3 206	3 158	-1,5%	13,0%
Divers	1 566	1 519	993	993	929	-6,5%	3,8%
PNB	24 696	25 008	24 200	24 616	24 314	-1,2%	100%

Recul des intérêts nets sur les opérations avec la clientèle

En 2011, les intérêts nets issus des opérations avec la clientèle diminuent (-3,6 % sur un an) et représentent 79 % du PNB (après 82 % en 2010). En effet, les intérêts versés à la clientèle progressent de 10,9 %, alors que dans le même temps, les intérêts perçus par les banques se contractent (-1,2 %). Ces évolutions résultent d'un effet taux défavorable (-5,2 %) partiellement compensé par un effet volume positif mais de faible ampleur (+1,1 %).



L'arbitrage opéré par les agents économiques pour orienter leurs placements financiers vers les comptes à terme, rend plus onéreux le coût de la ressource. Par ailleurs, l'atonie de la production de crédit, dans un marché fortement concurrentiel, conjuguée au déclassement d'un grand nombre de créances, conduit à une baisse du rendement des crédits à la clientèle.

Au final, le coût moyen des dépôts de la clientèle progresse de 12 points de base, alors que le rendement moyen des crédits octroyés par les banques baisse de 9 points de base. De ce fait, la marge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle se détériore (-23 points de base).

Coûts et rendements des opérations avec la clientèle

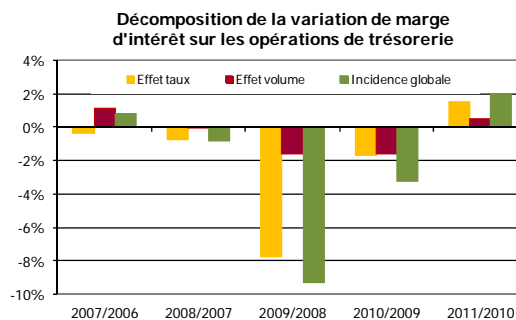
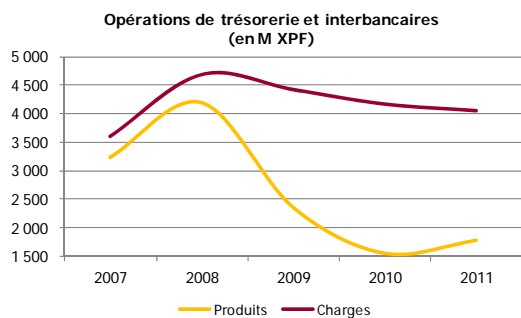
	2007	2008	2009	2010	2011	Variations 2011/10
Coût moyen des ressources clientèle	2,25%	2,63%	1,52%	0,98%	1,10%	12 pb
Rendement moyen des crédits clientèle	6,31%	6,46%	5,68%	5,31%	5,22%	-09 pb
Marge sur les opérations avec la clientèle	4,68%	4,39%	4,61%	4,69%	4,46%	-23 pb

Recul des charges nettes de refinancement

En 2011, les charges nettes de refinancement diminuent de 13,1 %, à la faveur d'une amélioration du produit des placements sur le marché interbancaire (+14,7 %), ainsi que de la baisse continue des intérêts versés sur les emprunts interbancaires (-2,8 %).

Les banques bénéficient à la fois d'un effet taux et d'un effet volume favorables. En premier lieu, les taux d'intérêts servis sur les placements progressent plus rapidement que ceux des emprunts interbancaires, dont une part significative est à taux fixe (effet taux). Dans le même temps, les besoins de financement de ces établissements de crédit diminuent (effet volume). Toutefois, l'effet taux (+1,5 %) contribue davantage à l'amélioration de la marge d'intérêt sur les opérations de trésorerie que l'effet volume (+0,5 %).

La remontée des taux du marché interbancaire en 2011 se traduit par l'appréciation du rendement moyen des prêts interbancaires de 31 points de base, contre une hausse de 9 points de base pour le coût moyen des emprunts interbancaires.



Coûts et rendements des opérations de trésorerie

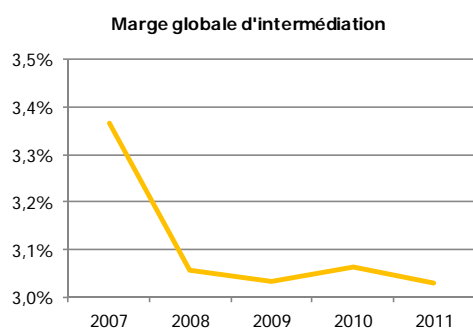
	2007	2008	2009	2010	2011	Variations 2011/10
Coût moyen des emprunts interbancaires	3,55%	3,96%	3,36%	2,97%	3,06%	09 pb
Rendement moyen des prêts interbancaires	3,29%	3,59%	1,86%	1,23%	1,54%	31 pb

Hausse des commissions nettes

Après deux années de repli, les commissions nettes observent une progression de 1,7 % en 2011, leur part dans le PNB s'affichant à 26 % (+0,8 point) soit un niveau comparable à celui de 2009. Cette part relative est singulièrement inférieure à celle observée en métropole (39 %), en Nouvelle-Calédonie (31 %) ou dans les autres territoires d'outre-mer. Cette situation n'est pas sans lien avec la réglementation sur les prix en Polynésie² qui encadrerait jusqu'en 2012 le commissionnement des services bancaires, l'augmentation annuelle de ces tarifs ne pouvant excéder la hausse de l'indice des prix.

Dans le cadre d'une conjoncture morose, les banques misent sur le développement des commissions avec la clientèle pour pallier la baisse des intérêts nets. Le déploiement de nouveaux produits (gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque) et l'application plus stricte des tarifs en vigueur permet notamment d'améliorer les commissions perçues auprès de la clientèle (en hausse de 2,1 %). De la même façon, les commissions de hors-bilan augmentent de 36,9 % à la faveur d'une progression des opérations de couverture de taux. En revanche, le commissionnement des opérations de services financiers s'est réduit de 1,5 % en lien avec la réglementation des prix.

PERSPECTIVES



Après une légère amélioration en 2010, la marge globale d'intermédiation des établissements de crédit de la place polynésienne a de nouveau fléchi en 2011. Dans un contexte de reprise des taux du marché monétaire, les banques ont subi un effet taux défavorable, malgré un effet volume positif de faible ampleur, sur les opérations avec la clientèle (progression de la rémunération des dépôts, baisse de celle du coût du crédit – progression de l'encours moyen des crédits conjuguée au recul de l'encours moyen des dépôts). La persistance de la crise économique locale en 2012 ne devrait pas permettre d'améliorer les conditions d'exploitation des banques. Le défaut de confiance des investisseurs et des consommateurs affectent la production de crédit, tandis que la vulnérabilité grandissante des agents économiques entraîne un accroissement des créances

impayées. Dans ces conditions, les marges de manœuvre des banques polynésiennes s'avèrent réduites pour faire face aux nouveaux risques, notamment en matière de crédit

DÉFINITIONS

Produit net bancaire : représente la marge brute dégagée par les établissements de crédit sur l'ensemble de leurs activités de financement de l'économie. Ce solde est calculé par différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire (hors intérêts sur créances douteuses).

Intérêts nets : solde mesurant la différence entre, d'une part, les intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires, et d'autre part les intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires.

Effet taux : mesure l'incidence de la variation des taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sur l'évolution de la marge dégagée par les banques.

Effet volume : mesure l'incidence de la variation des encours de dépôts et de crédits sur l'évolution de la marge dégagée par les banques.

Marge globale d'intermédiation : mesure la marge dégagée sur les opérations d'intermédiation, prenant en compte tous les produits et toutes les charges résultant d'activités bancaires mettant en jeu des capitaux.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : P.-Y. LE BIHAN – Rédaction : D. HOANG-SACAULT

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achevé d'imprimer : 6 juin 2013 – Dépôt légal : Juin 2013 – ISSN 1968-6277

² Décision n°764 AE, du 13 octobre 1978, fixant le régime général des prix des prestations de service dans le territoire.